

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur DEPARTEMENT DE LA LOZERE situé sur la commune de MENDE.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Confiture (Panachage obligatoire Châtaigne + fruits locaux (préférence gratte cul et myrtille ou mûre) - majorité châtaigne (environ 5kg ou 20 unités de 250g minimum)) certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 31/03/2025 au plus tard) – Livraison le : 10/04/2025 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Glace et sorbet (Pot individuel (environ 70ml) - Panachage obligatoire : Châtaigne 50 unités, pomme/coing 30 unités, parfums locaux (myrtille, gratte cul, etc) 15, parfum classique (vanille) 25 unités de chaque Préciser : DLC, origine matières premières, valeurs production) certifié Bio ou équivalent 120Unité(s) (réponse le 31/03/2025 au plus tard) – Livraison le : 10/04/2025 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Jus de fruit (Fruits locaux - Panachage possible Merci de préciser : DLC, origine matières premières, valeurs ou atouts du mode de production) 18Litre(s) (réponse le 31/03/2025 au plus tard) – Livraison le : 10/04/2025 - 10 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Sirop (4 litres de sirop panachage obligatoire : 1 litre sirop de châtaigne, 1 litre de sirop de myrtille, 1 litre de sirop de framboise, 1 litre de sirop de fraise) 4Litre(s) (réponse le 31/03/2025 au plus tard) – Livraison le : 10/04/2025 - 10 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison OBLIGATOIRE au Domaine de Boissets (cause de Sauveterre - commune de St Enimie) Contacter Valentine Dourens 04 66 49 95 73 ou 07 88 19 72 26 email à contacter boissets@lozere.fr

Spécifications complémentaires :

Livraison entre 9h et 14h30.

Informations supplémentaires :

Livraison OBLIGATOIRE le jeudi 10 avril 2025 de 9h00 à 14h30 au Domaine de Boissets (cause de Sauveterre - commune de St Enimie) Contactez Valentine Dourens 04 66 49 95 73 ou 07 88 19 72 26 email à contacter boissets@lozere.fr

Date limite de remise des offres :

31/03/2025, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 50%
- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) – 30%
- Mode de production des denrées (agriculture biologique ou équivalent) (Attestation du label biologique communautaire ou national ou équivalent) – 10%
- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les lieu et date de livraison) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- DEPARTEMENT DE LA LOZERE
- Sophie PANTEL
- 4 RUE DE LA ROVERE
- 48000 MENDE
- Responsable des achats : Carine BONNET
- Téléphone : 04 66 49 95 16
- Courriel : cbonnet@lozere.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :
Tribunal Administratif de Nîmes